



PLAN CLIMAT

Plan climat

“Gardons une COP d’avance”

Synthèse du Bilan 2021-2024



La période 2021-2024 a été une phase d'accélération majeure de notre politique climatique.

En effet, les 141 actions de notre deuxième Plan climat, traitant de l'amélioration de la qualité de l'air, de la préservation de la terre, de la mer, des déchets, de l'énergie et de l'accompagnement de la Région ont permis des avancées importantes sur ces sujets.

Ce Plan climat a servi de boussole pour faire évoluer nos dispositifs d'accompagnement afin de les rendre de plus en plus vertueux et pour renforcer nos actions de plus en plus ambitieuses. Le présent bilan permet de mesurer toutes les initiatives qui ont pu être menées lors de ses quatre années de mise en œuvre. Il détaille, pour chacune d'elle, les avancées visibles, les résultats chiffrés et les évolutions décidées pour renforcer encore notre action auprès des citoyens, des entreprises, des collectivités.

Cette période aura vu également des évolutions importantes : premier budget vert d'Europe, lancement d'une Cop régionale avec les services de l'Etat et tous les acteurs du territoire.

C'est pourquoi, forts de cette expérience, nous élaborons un troisième Plan climat qui couvrira la période 2025-2028 et qui répondra à nos engagements pour la planification écologique.

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

1^{er} “1^{er} budget vert d'Europe”

Coopération internationale :



Une Région
qui s'est associée avec
des acteurs emblématiques

L'Europe et la Région
se lèvent pour le Climat :
**des fonds européens
au bénéfice du Plan
climat régional**



**Le projet « Pôle Economie
Circulaire » à Alexandrie**
pour développer un modèle
économique circulaire, co-porté
par la Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur en partenariat avec le
Gouvernorat d'Alexandrie



Méditerranée du Futur :
V actes pour imposer cet événement
comme le rendez-vous mondial de
l'adaptation au changement climatique
mobilisant 40 délégations du pourtour
méditerranéen afin d'agir de façon
coordonnée

**Un déploiement du projet
DUODIVERSITE, en coopération
avec le Costa Rica,**
financé par l'Agence Française de
Développement sur la préservation de
l'environnement, la gestion des parcs
et de l'eau et l'écotourisme



**Sommet
pour les Océans :**
vers la préparation de la
Conférence des Nations Unies
sur les Océans (UNOC) en juin
2025 à Nice.



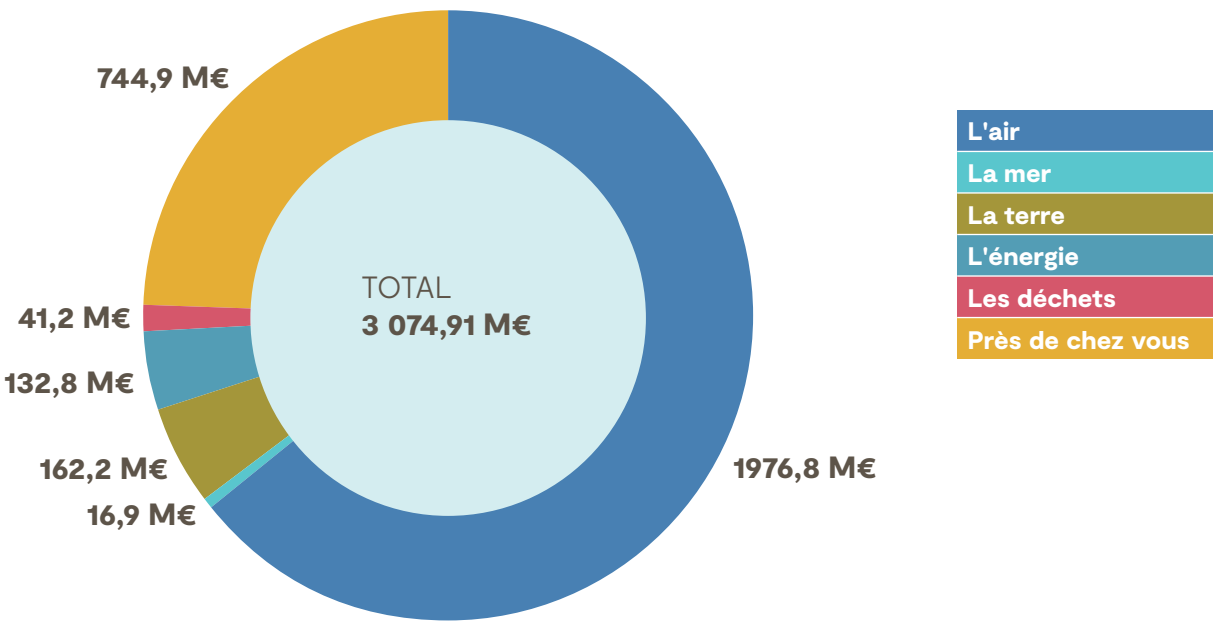
**Le développement de Services
Locaux Énergie Climat,**
en coopération avec la Région
Tanger Tétouan Al Hoceima,
financé par l'Union Européenne

Les réussites particulières du Plan climat 2

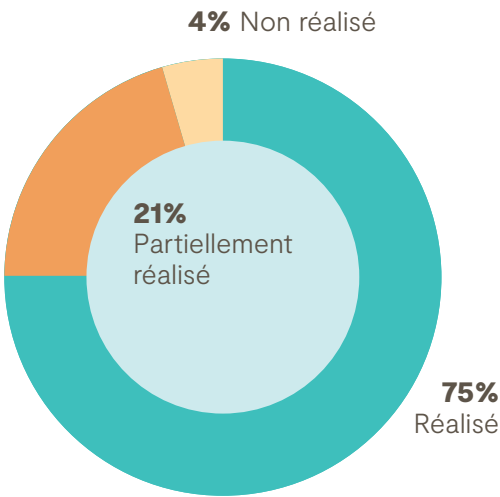
Lors des quatre années 2021-2024,
le Plan climat « Gardons une COP d'avance »
a prolongé et amplifié l'effort important
de la Région, depuis 2017, pour mettre
au centre de son action le respect

des Accords de Paris. Depuis 2021,
**l'engagement financier de la Région
pour les actions du plan du climat n'a
cessé de croître pour atteindre plus
de 927 M€ en 2024.**

Engagement financier par axe 2021-2024 :



**La très grande majorité des actions
a pu être réalisée,
complètement (107) ou partiellement (30)**



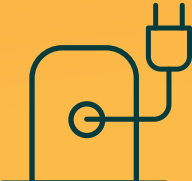
Transport durable

+23%
de fréquentation
des Trains express régionaux
AVEC 93 MILLIONS DE
VOYAGEURS EN 2024

**100%**
des lignes régionales
interurbaines dans le
département des Alpes-
Maritimes **fonctionnent**
avec une énergie propre

4 200 KILOMÈTRES
d'aménagements cyclables


Lutte contre les pollutions

291 
bornes de recharge
pour véhicules électriques financées
sur la période 2021-2024

50
contrats d'objectifs
déchets approuvés

 **ESCALE 0 FUMÉE**
connexion à quai des navires
passagers à Marseille et Toulon

NETTOYONS LE SUD

Avec la première édition en 2023 et celle de 2024,
c'est un total de :

 **135** TONNES
de déchets ramassés,
30 000 bénévoles mobilisés sur plus
de 500 communes participantes.

241 SIGNATAIRES
entre 2021 et 2024 **de la charte**
zéro déchets plastiques

107 actions réalisées
et 30 partiellement réalisées avec
plus de 3,1 milliards de budgets sur 4 ans

Pour la terre

Vote du plan
Or Bleu en 2023



Plantation effective
de plus de

2 MILLIONS D'ARBRES


11,2 M€ D'AIDES



apportées sur la période 2021-2024 **à la recherche,**
aux programmes d'expérimentation, d'innovation
et à la prévention en agriculture

823 Gardes forestiers régionaux
Sur la période 2021/2024

3 M€

Création du fonds SUD foncier
pour permettre la protection du foncier agricole
doté d'un montant de 3 M€
mis en œuvre en partenariat avec la SAFER.

Pour une énergie durable

 **+31%**

Multiplication par 2
des installations solaires photovoltaïques
qui passent de 48 000 en 2021 à 104 000
en 2024, et assurent une augmentation de 31%
de la puissance (de 1969 à 2590 MW)

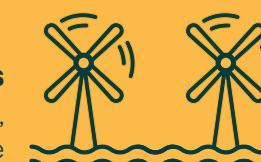


220 000 €
Près de 500 chèques énergie
durable votés entre 2023 et
2025 pour un total de 220 000 €

38 M€

Fonds Terra Nea doté
de 36 M€ avec une mise de
départ de la Région de 15 M€

Installation des trois éoliennes
flottantes de Provence Grand Large,
1^{er} site pilote de l'éolien flottant en France





9

Parcs naturels régionaux

30 % du territoire est classé Parc naturel régional
auquel s'ajoutent 17 Réserves naturelles dont
7 Réserves naturelles régionales.

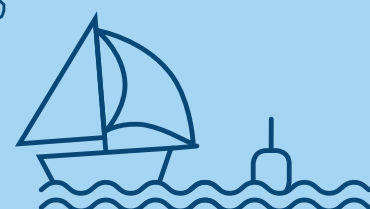
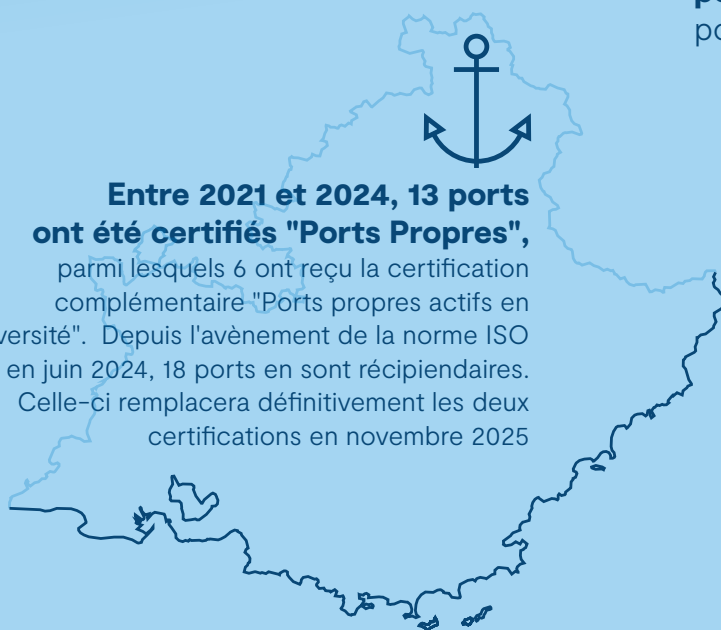
30%
du territoire est labellisé
Parc naturel régional



Elaboration d'une **nouvelle stratégie
régionale pour la biodiversité**

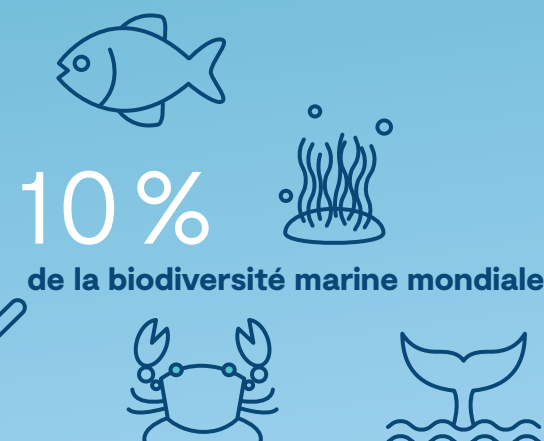
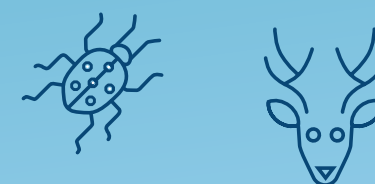
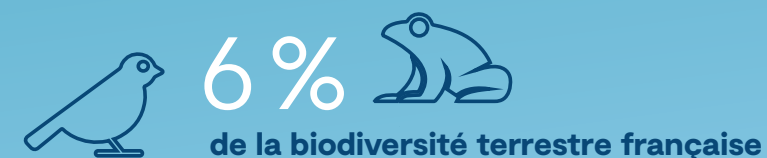
100
personnes recrutées
pour la garde régionale marine
pour les années 2023, 2024 et 2025

**Entre 2021 et 2024, 13 ports
ont été certifiés "Ports Propres",**
parmi lesquels 6 ont reçu la certification
complémentaire "Ports propres actifs en
biodiversité". Depuis l'avènement de la norme ISO
18725 en juin 2024, 18 ports en sont récipiendaires.
Celle-ci remplacera définitivement les deux
certifications en novembre 2025



Entre 2021 et 2024, la Région
a ainsi soutenu **11 projets
de zones de mouillage
écologique**, (Etudes et/ou travaux).
A ce jour, 12 ZMEL sont fonctionnelles
en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour
un total de 1255 bouées. Une étape
sur les objectifs de la convention
tripartite Etat, OFB, Région

Une Région 100 % Nature



Près de chez vous



69%
du budget Sud Entreprises
consacrés à accompagner les entreprises
répondant aux enjeux du Plan climat en 2024



En faveur d'une meilleure qualité de l'air

➡ La Région a amélioré son offre ferroviaire.

Sur le secteur Azur, on compte, désormais, un train toutes les 15 minutes. Une offre identique est proposée, à partir de juin 2025, sur la ligne Marseille / Nice. Augmentation du cadencement, lourds investissements, politique tarifaire et ouverture à la concurrence contribuent à l'**augmentation, sans précédent (+23%), de la fréquentation des TER** : plus de 93 millions de voyageurs ont fréquenté, en 2024, les gares TER de la Région. Ils étaient 76 millions en 2022.

➡ Le succès croissant de la plate-forme ZOU! illustre ces résultats :

380 000 téléchargements, dont 240 000 correspondent à des premiers téléchargements en 2024. 130 000 Pass Zou Etudes délivrés pour l'année 2024/2025 (contre 90 000 en 2019/2020, année de sa création), Pass Zou Solidaire : 70 000 bénéficiaires, Pass Intégral : 60 000 pass mensuels distribués en 2024

➡ Depuis 2021, la Région a accéléré la décarbonation de la flotte d'autocars

mobilisée pour les lignes régionales scolaires et interurbaines. Tous les marchés de délégation de service public imposent, a minima, la mise en service de véhicules aux normes EURO VI. Ainsi, **100% des lignes régionales interurbaines dans le département des Alpes-Maritimes fonctionnent, désormais, avec une énergie propre** : électrique et biocarburants (= 140 véhicules électriques et 25 cars Bio GNV).

➡ Le Plan Escales Zéro fumée accompagne la mise en œuvre des connexions électriques à quai à Marseille et Toulon.

Entre 2021 et 2024, ce sont 19,5 M€ que la Région a consacrés à l'électrification des quais auxquels s'ajoute une enveloppe de 5,7 M€ pour financer l'équipement de 13 navires.

➡ La Région poursuit sa politique en faveur d'une pratique du vélo au quotidien. On recense plus de 4 200 kilomètres d'aménagements cyclables en service sur le territoire régional.

➡ 281 bornes de recharge pour véhicules électriques financées sur la période 2021-2024





2

La mer

Pour la mer



Lancement de l'étude de préfiguration d'une Réserve naturelle régionale marine sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue.
Sept Réserves naturelles régionales sont à ce jour classées pour près de 4 785 hectares sous protection forte.



En 2024, 12 communes littorales supplémentaires ont signé la Charte « Pour des plages de caractère » afin de lutter contre l'érosion des plages en maintenant les banquettes de posidonie pendant l'hiver, soit 20 communes au total depuis la mise en œuvre de la charte.



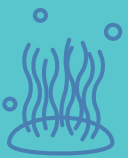
Deux nouveaux projets de zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) ont été accompagnés pour limiter la destruction des herbiers de posidonie par les ancres des navires. A ce jour, 12 ZMEL sont fonctionnelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour un total de 1255 bouées.

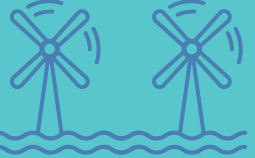


Poursuite et développement de la Garde régionale Marine grâce à la mesure Biodiversité du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture. 97 saisonniers sont venus renforcer les équipes des gestionnaires des aires marines protégées pour informer les plaisanciers en 2023, 2024 et 2025.



En 2024, le référentiel de l'AFNOR SPEC 2310 "Territoires engagés pour la Méditerranée" a été publié.
Cette norme bannière permet de valoriser les engagements des communes en faveur de la Méditerranée « Ports propres, Zéro déchet plastiques, Plages de caractère... ».





Installation des trois éoliennes flottantes de Provence Grand Large, 1^{er} site pilote de l'éolien flottant en France au large de Fos-sur-Mer



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur - Envoi préfecture le 25/06/2025 - Retour préfecture le 25/06/2025 - Acte n° 25-0211 certifié exécutoire

Plan climat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bilan 2021-2024 : l'essentiel - 13

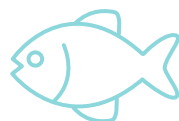


⇒ **Entre 2021 et 2024, 13 ports ont été certifiés "Ports Propres", portant le total à 73 ports certifiés**

parmi lesquels 6 ont reçu la certification complémentaire "Ports propres actifs en biodiversité". Depuis l'avènement de la norme ISO 18725 en juin 2024, 18 ports en sont récipiendaires. Celle-ci remplacera définitivement les deux certifications en novembre 2025.

⇒ **Renforcement de la traçabilité des produits de la mer et lutte contre le braconnage**

grâce à un certificat régional pour 100% des pêcheurs et aquaculteurs, soit 400 professionnels.



⇒ **En 2024, poursuite de la convention de partenariat entre la Région et le Conservatoire du littoral pour gérer les 44 377 ha en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**



En faveur de la **préservation** de la terre

⇒ **Entre 2021 et 2023, augmentation de 7,21 % des surfaces certifiées et en conversion en Agriculture Biologique,** soit 34,7 % de la SAU ce qui place la région à la 1^{ère} place en France.

⇒ **Nouvelle stratégie régionale pour l'installation d'agriculteurs,** nouvelle responsabilité en tant qu'autorité de gestion pour l'attribution de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)

⇒ **Création du fonds SUD foncier pour permettre la protection du foncier agricole** doté d'un montant de 3 M€ est mis en œuvre en partenariat avec la SAFER.

⇒ **Dans le cadre de la démarche « Produisons et Consommons responsable » : Mise en place du « Pacte agriculture et alimentation responsable »** avec la profession agricole, agroalimentaire et les distributeurs et lancement du label « 100 % valeurs du SUD » avec 211 produits et 13 projets labélisés au 31/12/2024.

⇒ **11,2 M€ d'aides apportées sur la période 2021-2024 à la recherche, aux programmes d'expérimentation, d'innovation et à la prévention en agriculture**

⇒ **Mise en œuvre des contrats de transition des exploitations agricoles** pour accompagner toutes les filières dans le changement de pratique et la transition agroenvironnementale des exploitations.

⇒ **Le Fonds RESPIR a permis de réaliser 17 projets de sylviculture et plantation** grâce à 13 donateurs pour un montant total d'opération de 1 150 000 € représentant 4 200 tonnes équivalent CO2. Par ailleurs, des partenariats pérennes sont noués, souvent avec l'ONF, avec les structures suivantes : la Fédération Française de Tennis, l'Hôtel Cap Eden Roc, la Compagnie des Alpes ou encore la CMA CGM.



Plantations effectives de
2 millions d'arbres
dans les villes, les forêts, les vergers...

⇒ **Avec la garde régionale forestière, 250 protecteurs mobilisés pour nos massifs forestiers,**

- et des résultats concrets :
 - En 2017 : 733 départs de feux, 8 474 hectares brûlés
 - En 2024 : 299 départs de feux, 447 hectares brûlés

⇒ **La réhabilitation du pélicandrome sur la base aéronavale d'Hyères,**

multipliant par 4 les capacités de ravitaillement représente un gain majeur d'efficacité dans la lutte contre les incendies avec plus de 5 M€ de financement régional.



⇒ **Poursuite de la démarche de préfiguration du 10^{ème} Parc Maures-Estérel-Tanneron avec un diagnostic complet du territoire,**

la concertation des acteurs, et un avis favorable du préfet de région pour le lancement de la démarche d'élaboration de la charte et Avis très favorable du Conseil national de Protection de la nature.

⇒ **Renouvellement du label du Parc naturel régional des Alpilles.**

Accompagnement des révisions de chartes des Parcs du Verdon, Luberon, Queyras, Camargue et Pré-Alpes d'Azur.

⇒ **Renforcement des aires de protection forte**

avec le classement d'un second périmètre de protection d'une Réserve naturelle régionale en France dans la RNR des Gorges de Daluis pour 1 886 ha. La RNR Tour du Valat, a été étendue portant sa superficie à 2 164 ha.

⇒ **Entre 2021 et 2024, 7 investigations ont été lancées pour des nouvelles Réserves régionales**

(Golfe de Beauduc, Chenaillet-Font de Cervières, Fuyara, Chorges-Prunières, Tunnel de la mine d'Orgon, Urbaine aire marseillaise, Plateaux du Haut-Var occidental) et 2 sont passées en phase de création (Baronnies orientales et Combe de l'Ermitage)

⇒ **Elaboration de la nouvelle stratégie régionale de la biodiversité**

en concertation avec les acteurs du territoire, en lien avec les travaux menés dans le cadre de la Planification écologique Etat/Région.

⇒ **Actions fortes pour préserver la ressource en eau :**

Vote du Plan Or Bleu post sécheresse 2022 en mars 2023, organisation des États régionaux de l'eau en juin 2023, Méditerranée du futur sur l'eau en septembre 2023, organisation du forum régional de l'eau en novembre 2023.

⇒ **Révision du Plan d'Aménagement et d'Investissement de la société du Canal de Provence (SCP) à l'horizon 2038,**

qui passe de 620 à 750 millions d'euros. Soutien de la Région de 15,5 M€ sur la période 2021-2024 pour financer plus de 75 millions d'euros d'investissements pour des opérations d'extension/renforcement de réseaux à dominante hydraulique agricole.



Une région **100% nature**

56 % du territoire est un patrimoine naturel régional protégé dont 7 % en protection forte

9 Parcs naturels régionaux. 30 % du territoire est classé Parc naturel régional 17 Réserves naturelles dont 7 Réserves naturelles régionales.

6 % de la biodiversité terrestre française

10 % de la biodiversité marine mondiale



l'énergie

pour développer les énergies renouvelables en lien avec les communes et mise en place du comité régional de l'hydrogène.

pour le financement de
projets pour la transition
énergétique et écologique.

avec la multiplication par 2 des installations solaires photovoltaïques en passant de 48 000 en 2021 à 104 000 en 2024, pour une augmentation de 31% de la puissance installée (de 1969 à 2590 MW).

 **Près de 500 chèques énergie durable votés entre 2023 et 2025 pour 220 000 €**





© Gettyimages

Dans les déchets

➡ **Six nouveaux contrats d'objectif « Prévention, tri des déchets et économie circulaire » ont été signés en 2024**

avec les EPCI portant à 50 le nombre de Contrats d'objectifs approuvés.

➡ **Trois territoires sont engagés activement dans le déploiement de la tarification incitative,**

avec deux territoires qui sont passés ou passent à la phase de tarification à blanc : le Guillestrois/Queyras et le Pays de Fayence. Démarches suivies dans le cadre de la convention Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / ADEME / Citeo.

➡ **Dans le cadre du plan d'action de lutte contre les dépôts sauvages a été lancé**

un appel à manifestation d'intérêt permettant aux communes de bénéficier de l'aide d'un bureau d'études pour élaborer une stratégie sur leur territoire. Un dispositif financier leur permet de s'équiper (caméras, limitation d'accès, communication).

➡ **Co-financement de 53 équipements de traitement des déchets (plateformes mutualisées de réemploi, espaces de réemploi, déchetteries,**

composteurs collectifs...) sur la période 2021-2024 par exemple :

- Acquisition de 4 000 contenants de tri, réalisation d'un programme d'information et d'incitation à la prévention au tri en partenariat avec CITEO et création d'une unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés du Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV - 83)
- Création d'une plateforme mutualisée de réemploi du mobilier professionnel (13)
- Création, par les Sablières du Beynon (SAB), PME basée dans les Hautes-Alpes, d'une plateforme de compostage des déchets verts d'une capacité de 1500 tonnes en vue de la vente de compost et de terre de jardin entreprise (05)
- Réalisation d'une déchetterie mobile par la communauté de communes du Pays des Ecrins (CCPE - 05)

Nettoyons le Sud :
avec la première édition en 2023 et celle de 2024,
c'est un total 135 tonnes de déchets ramassés,
30 000 bénévoles mobilisés sur plus de 500
communes participantes.



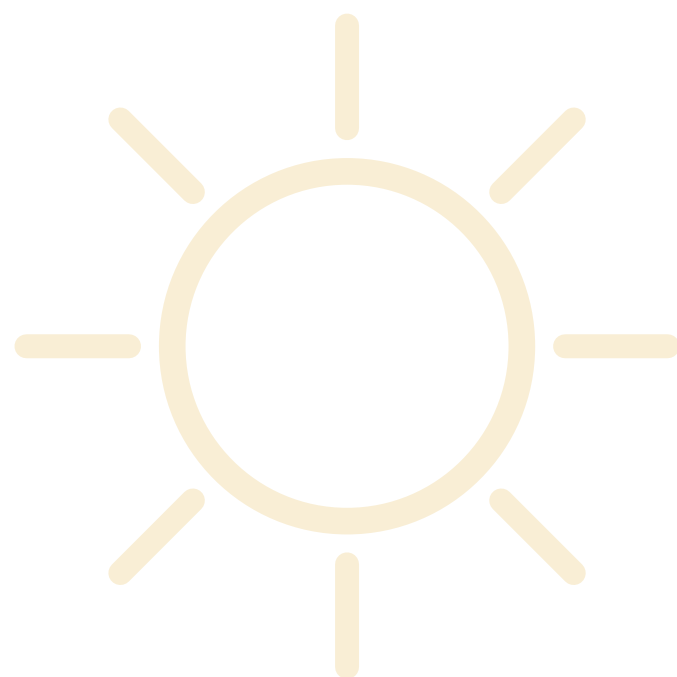
⇒ 34 nouvelles structures ont signé la charte « Zéro déchet plastique » en 2024 portant à 358 le nombre de signataires.

⇒ 583 participants ont suivi la formation en ligne (MOOC) sur l'intégration de l'économie circulaire dans le BTP dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE (2018-2024) sur les trois premières sessions de 2022 à 2024.

⇒ Deux appels à projets « Vrac et Consigne » ont été lancés en 2022 et 2024 et ont permis le soutien d'une quinzaine de projets.

Près de 90 % des collectivités

ont engagé une stratégie de tri à la source des biodéchets.



Près de chez vous

➡ Premier forum régional du tourisme responsable et de l'écotourisme

organisé les 5 et 6 décembre 2023 au Palais des papes en Avignon. 300 participants, 150 professionnels et 50 exposants.

➡ 59 territoires Lauréats « Une COP d'avance ».

Ce label régional "Territoire durable, une COP d'avance" a pour objectif d'accompagner et valoriser les collectivités de la région qui s'engagent dans la transition écologique à travers une démarche locale et globale de développement durable.

➡ Organisation de la première édition du concours « Les Etoiles de l'Europe en Région Provence-Alpes- Côte d'Azur »

afin de mettre en lumière les meilleurs projets soutenus par les fonds européens depuis 2014 en matière de lutte contre le changement climatique.

➡ 30 millions d'euros de crédits européens (FEDER et FTJ) pour lesquels la Région est autorité de gestion ont été programmés sur les thématiques en lien avec le Plan climat pour les acteurs de notre territoire.

➡ Feuille de route partagée pour la plateforme connaissance du territoire régionale :

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/>

➡ Nouvelle boîte à outils « Sud Entreprises » pour faire du Plan climat et des enjeux environnementaux

le fil conducteur de l'intervention régionale en faveur des entreprises. En 2024, 69% du budget de SUD Entreprises (anciennement FIER) ont été consacrés à financer des entreprises répondants aux enjeux du Plan climat, soit 31,1 M€



Région exemplaire avec la mise en œuvre du 1^{er} budget 100 % vert en 2023

⇒ **La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur déploie le « Parcours de la transition écologique »**

pour accompagner et financer les TPA et PME en matière de transition écologique

⇒ **Sur la période 2022/2024, plus de 120 M€ consacrés à l'offre de formation**

sensibilisant 24 000 personnes dont 30 % pour des formations portant sur les métiers verts et verdissant.

⇒ **Au titre du Fonds d'innovation pour la formation depuis 2021, plus d'une vingtaine de projets comprenant une des dimensions du Plan climat ont été soutenus**

soit une aide à hauteur de plus de 6 M€. Ce Fonds priorise les actions contribuant à une croissance régionale 100 % Plan climat en œuvrant notamment à la décarbonation de l'industrie, au développement des énergies renouvelables, de l'hydrogène, des modalités de transports douces et à la valorisation des déchets et circuits courts, etc.

⇒ **Signature de la feuille de route pour le développement industriel de Fos-étang de Berre**

en faveur de la décarbonation de l'industrie de ce territoire.

⇒ **L'Europe se lève pour le climat en 2022 :**

des fonds européens au bénéfice des actions du Plan climat.

⇒ **La Région signataire de la Mission Climat est bénéficiaire du soutien proposé par la Commission accompagnée par MID4Adapt.**

Elle est la seule région de France partenaire de deux projets soutenus dans le cadre du programme Horizon Europe avec les projets CARDIMED et DESIRMED pour déployer les solutions fondées sur la nature dans les politiques publiques.

⇒ **Consultation citoyenne à l'été 2024 sur la planification écologique**

avec 4170 contributions en ligne reçues.

⇒ **Finalisation en 2024 du bilan carbone patrimoine et compétences (BEGES)**

de la Région et de son plan de transition 2022-2025 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

⇒ **27 contrats « Nos territoires d'abord »**

pour financer les actions des groupements de collectivités, pour un total de 606 M€ d'engagements contractuels et 150 M€ votés à fin 2024.

⇒ **173,2 M€ consacrés à l'amélioration énergétique des lycées**

116 éco-ambassadeurs
dans les lycées depuis 2019



Conception : Direction de la Communication et de la Marque de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / ALYEN
Photo de couverture : © Wallis
Juin 2025



maregionsud.fr



L'Europe s'engage en Région Sud